

Rémunération: Voir le rapport portant sur les personnes nommées par le gouverneur en conseil, déposé à la Chambre des communes le 17 novembre 1983. La rémunération relative à tous les autres postes qui ne sont pas énumérés dans le rapport est considérée comme privée à la Société pour l'expansion des exportations.

LA COMMISSION DE LA FRONTIÈRE INTERNATIONALE

Question n° 589—**M. Howie:**

Quels sont les a) nom, b) fonctions des membres de la direction et du conseil d'administration de la Commission de la frontière internationale et, dans chaque cas, combien a-t-on payé à l'intéressé à l'égard de ce poste au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1983?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): a) D^r Alec C. McEwen.

b) Commissaire du Canada—\$45,780 à \$53,255 par année (génie et arpentage—arpentage 6).

[Traduction]

M. le Président: On a répondu aux questions énumérées par le secrétaire parlementaire.

* * *

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. John Evans (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, si les questions nos 392 et 495 pouvaient être transformées en ordres de dépôt de documents, les documents seraient déposés immédiatement.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre que les questions nos 392 et 495 soient transformées en ordres de dépôt de documents?

Des voix: D'accord.

[Texte]

LES VICTIMES DE CRIMES

Question n° 392—**M. Howie:**

Le ministère de la Justice a-t-il fait quelque chose pour évaluer les besoins des victimes de crimes et pour promouvoir à leur intention des services coordonnés, complets et étendus et, si oui, quoi?

(Le document est déposé.)

LES RÉGIMES DE PENSIONS DE RETRAITE DES SECTEURS PRIVÉ ET PUBLIC

Question n° 495—**M. Howie:**

Quelle est la liste complète de tous les régimes de pensions de retraite des secteurs privé et public qui relèvent de la compétence fédérale?

(Le document est déposé.)

[Traduction]

M. Evans: Monsieur le Président, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

Administration financière—Loi

M. le Président: Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR L'ADMINISTRATION FINANCIÈRE

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Ouellet (au nom de M. Gray): Que le projet de loi C-24, tendant à modifier la loi sur l'administration financière à l'égard des sociétés d'État et à modifier d'autres lois en conséquence, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des prévisions budgétaires en général.

M. le Président: Les députés ont encore sept minutes pour poser des questions ou faire des observations suite à la déclaration du député de Kingston et les Îles (M^{lle} MacDonald). Quels sont ceux qui désirent intervenir? Je donne la parole au député d'Algoma (M. Foster). Le député de Kingston et les Îles n'est pas à sa place, mais le député a le droit de poser des questions ou de faire des observations.

M. Foster: Monsieur le Président, je pourrais peut-être revenir sur certaines des questions que l'honorable représentante a soulevées dans sa déclaration. Je voudrais lui poser des questions auxquelles elle pourra peut-être répondre à une date ultérieure.

M. Hnatyshyn: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le député de Kingston et les îles (M^{lle} MacDonald) a dû s'absenter temporairement de la Chambre. Elle accueille un groupe important d'électeurs qui sont venus lui rendre visite et elle espère revenir parmi nous sous peu. Il se peut qu'au moment où le député d'Algoma (M. Foster) aura terminé son intervention, elle ait déjà repris sa place et soit disposée à répondre de façon adéquate à ses questions.

Le président suppléant (M. Herbert): La période réservée aux questions et réponses ne peut être prolongée que par consentement unanime. J'invite le député à faire cette proposition en temps voulu. Entre-temps, le député d'Algoma peut poursuivre avec ses observations ou ses questions, s'il le désire.

M. Thomson: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le secrétaire parlementaire pourrait peut-être consigner ses questions au compte rendu. Le député de Kingston et les Îles (M^{lle} MacDonald) a dit que si elle n'était pas de retour à temps à la Chambre, elle serait tout à fait disposée à répondre aux questions du secrétaire parlementaire par écrit.